



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en
application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

Aide casernier/aide casernière

Code fonction

6.23.002

2. But de la fonction

Entretenir et nettoyer les bâtiments de la caserne, préparer les locaux, effectuer les réparations du mobilier et du matériel.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- le nettoyage, le maintien en parfait état des locaux de la caserne;
- l'exécution de travaux tels que : lavage, récurage, balayage;
- la réparation du mobilier et du matériel;
- la préparation des locaux, soit : chambres, cuisine, cantine, salle de théorie, en vue de leur occupation par les utilisateurs;
- le respect des règlements de la caserne; le contrôle de l'état des lieux; la participation à l'inventaire du mobilier et du matériel lors du départ des troupes; l'indication au supérieur des dégâts constatés, en vue de leur réparation et facturation;
- l'entretien des alentours de la caserne, soit : allées, pelouses;
- la participation à des travaux relevant des métiers du bâtiment;
- l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques.

| Critères | Formation professionnelle | Expérience professionnelle | Efforts intellectuels | Efforts physiques | Responsabilité | Classification |
|----------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|-------------------|----------------|----------------|
| Niveaux | C | B | C | D | C | Cl. max. 06 |
| Points | 12 | 4 | 16 | 15 | 15 | Total 62 |